



RE: Signalement concernant un dépôt sauvage de pneumatiques sur votre commune

mardi 3 février 2026 09h01

De : Services Techniques <services.techniques@ville-blanzat.fr>

À : pascal.mercadier.fne63@mailo.com <pascal.mercadier.fne63@mailo.com>,
contact <contact@ville-blanzat.fr>

Bonjour,

Faisant suite à votre courriel, nous avons bien pris note de votre signalement concernant un dépôt sauvage. Nous vous informons que celui-ci a été ramassé par nos agents.

Nous vous remercions pour votre signalement.

Cordialement,

blanzat_long_gauche.jpg

Jennifer MIRANDA

Secrétariat Direction Service Technique

149 rue de la République

63112 BLANZAT

services.techniques@ville-blanzat.fr

TEL : 04 73 87 40 42

De : pascal.mercadier.fne63@mailo.com <pascal.mercadier.fne63@mailo.com>

Envoyé : dimanche 1 février 2026 09:13

À : contact <contact@ville-blanzat.fr>; Services Techniques <services.techniques@ville-blanzat.fr>

Objet : Signalement concernant un dépôt sauvage de pneumatiques sur votre commune

Mail à destination du Maire de Blanzat

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du dispositif de veille environnementale, « Sentinelles de la Nature » (<https://sentinellesdelanature.fr/>), nous nous permettons de vous contacter pour vous indiquer la présence d'un signalement sur le territoire de votre commune.

Il s'agit d'un dépôt sauvage de pneus.

Lien vers le signalement public détaillé (localisation, illustration, date, et description) : <https://sentinellesdelanature.fr/alerte/49911/>

Latitude / Longitude : 45,83541500000 / 3,06031330000

Les dépôts illégaux de déchets issus de produits soumis à la Responsabilité Élargie des Producteurs sont pris en charge par les éco-organismes, conformément aux articles R541-112 et suivants du code de l'environnement.

Dans ce cadre, nous coopérons avec Aliapur, un des éco-organismes agréés de cette filière.

Il vous appartient donc, en tant que “personne publique”, de saisir cet organisme en consultant le mode

d'emploi fourni en pièce-jointe et en suivant la procédure en ligne au lien suivant : <https://depot-illegal.aliapur.fr>.

Nous savons qu'Aliapur sait s'organiser pour traiter gratuitement, et dans les meilleures conditions, les dépôts illégaux qui lui sont signalés et nous ne doutons pas que vous pourrez ensemble résorber cette atteinte à l'environnement.

Pascal MERCADIER

pascal.mercadier.fne63@mailo.com

06 08 69 32 65

France Nature Environnement Puy-de-Dôme

Retrouvons-nous sur <https://www.fne-aura.org/>

